

Analyse des facteurs de réussite des parcs relais à Genève

Julie Barbey sous la direction de Giuseppe Pini

L'essentiel en bref

La mise en place d'un système de parcs relais :

- ne peut se faire sans la prise en compte d'une série importante de facteurs (conditions de stationnement au centre, gestion globale du stationnement, performances des TC, pratiques modales)
- doit s'intégrer à la politique des transports de l'agglomération concernée,
- doit prendre en compte la demande (type d'utilisateurs intéressés, provenance, potentiel,...).

L'étude des cas de Genève et d'autres villes européennes a révélé :

- que la politique des transports de chacune des villes va dans le sens d'une réduction de la circulation motorisée au centre
- que l'implantation de parcs relais est toujours l'un des moyens – et non le seul – d'atteindre l'objectif d'une réduction de la circulation motorisée.
- que les pendulaires ne sont de loin pas les seuls utilisateurs potentiels de parcs relais : ce système peut aussi s'adresser aux visiteurs (clients de commerces, services, loisirs...)
- que le type de lignes de transport collectif a une grande influence sur l'utilisation du parc relais (les tramways et lignes en site protégé sont généralement préférés).

L'étude de la demande a permis de déterminer :

- que le choix de la solution parc relais est très fortement lié à la non-disponibilité d'une place de stationnement au centre ville. Les mesures de limitation du stationnement au centre-ville de Genève (zones bleues à macaron) sont toutefois encore trop récentes pour en apprécier les effets.

Une réflexion est à poursuivre afin d'identifier ce qui pourrait inciter ou décourager de nouveaux utilisateurs : outre les conditions de stationnement et de circulation, d'autres données telles que l'évolution de l'emploi au centre-ville, l'évolution des flux pendulaires et la volonté d'incitation à de nouvelles pratiques modales, sont à prendre en compte.